

23.10.2012 - 13:32 Uhr

Professionnellement actifs, mais pauvres Seule l'initiative sur les salaires minimums s'attaque aux racines du problème

Bern (ots) -

Le communiqué de presse publié aujourd'hui par l'Office fédéral de la statistique annonce qu'en Suisse, 120 000 personnes exerçant une activité lucrative sont pauvres, le taux de pauvreté étant toutefois passé de 5,2 à 3,5 % entre 2008 et 2009. C'est certes réjouissant, mais il n'y a pas lieu de surestimer cette évolution positive, car, pour une personne seule, le seuil de pauvreté est fixé à un revenu mensuel moyen de 2 250 francs, de 4 000 francs pour un ménage avec deux enfants de moins de 14 ans. Il apparaît également à nouveau que les personnes vivant dans des familles monoparentales - la plupart du temps, il s'agit de femmes - sont les plus fortement touchées par la pauvreté.

Le rapport de l'Union syndicale suisse (USS) sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse montre qu'en 2010, toujours plus de 10 % des salarié(e)s gagnaient moins de 4 000 francs par mois (en équivalents plein temps). C'est pourquoi l'initiative sur les salaires minimums de l'USS, qui demande un salaire minimum de 4 000 francs, reste nécessaire et urgente. Seule son acceptation dans les urnes se traduira par une plus grande égalité en matière de salaires et une nette diminution de cette pauvreté causée par des salaires trop bas.

Contact:

Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), service de la communication de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100726934> abgerufen werden.